

Une Lanterne n° 108



1° lecture du livre des Lévites (13, 1-2.45-46)

Le Seigneur parla à Moïse et à son frère Aaron, et leur dit : « Quand un homme aura sur la peau une tumeur, une inflammation ou une pustule, qui soit une tache de lèpre, on l'amènera au prêtre Aaron ou à l'un des prêtres ses fils. Le lépreux atteint d'une tache portera des vêtements déchirés et les cheveux en désordre, il se couvrira le haut du visage jusqu'aux lèvres, et il criera : "Impur ! Impur !" Tant qu'il gardera cette tache, il sera vraiment impur. C'est pourquoi il habitera à l'écart, son habitation sera hors du camp. »

L'hébreu, pour donner son titre à un livre, prend tout simplement le premier mot. Celui des *Lévites* porte donc le nom de *wayyiqra* (= [*Il*] *appela*). Il est placé à la suite de l'Exode qui s'achève sur le déploiement de la tente de la Rencontre que le Seigneur légitime en venant s'y installer dans la nuée, le livre des Lévites veut en être la prolongation. Il commence ainsi : " Le Seigneur appela Moïse, et de la tente de la rencontre, lui adressa la parole : ..."

Il faudra 27 chapitres à l'auteur pour transmettre au peuple ses lois et ses coutumes, en fait pour lui expliquer le bon usage de cette « tente ». Tout est décrit avec beaucoup de minutie, pour qu'aucune erreur rituelle, « impureté » physique ou infidélité, ne fasse obstacle à la 'rencontre'. Le procédé de faire parler Dieu pour donner ses lois est courant : il s'agit de donner une valeur absolue au texte !

Mais le livre, tel que nous l'avons, est récent : il a été écrit après l'Exil, en un temps où il n'y a plus de roi et où le prophétisme s'efface en Israël. C'est à cette époque que le sacerdoce instaure un pouvoir politique qui ne va cesser de croître.

Ce livre a été rédigé par les prêtres de Jérusalem pour les besoins du Temple reconstruit, et du nouveau culte !

Dans une première section (§ 1 à 7), il est question des sacrifices que l'on doit offrir à Dieu. Il s'agit d'une codification des rites : Israël a ainsi emprunté aux religions de l'ancien Orient le principe du sacrifice qu'il a adapté à sa foi et à sa vision du monde.

Une deuxième section (§ 8 à 10) décrit les rites d'investiture sacerdotale des prêtres qui ne sont plus les descendants de Lévi (relégués à des tâches subalternes) mais les descendants d'Aaron !

La troisième section (§ 11 à 16) répertorie tous les cas d'impureté qui empêchent l'homme d'entrer en contact avec Dieu.

La quatrième section (§ 17 à 26) est appelée *Loi de sainteté* : elle énumère des tas de prescriptions et de mises en garde.

Enfin le § 27, appendice du livre, traite des problèmes de tarifications des vœux et des divers « rachats ».

Le vocabulaire de l'ouvrage donnant des termes techniques dont il est important de connaître le sens précis, le style juridique souvent monotone et répétitif, font qu'il n'est guère facile de lire ce livre ! (T.O.B.)

Notre texte fait partie de la troisième section qui relève les actes d'impureté empêchant tout être humain de s'approcher du sanctuaire, voire de la communauté. C'est le cas de la lèpre qui (en fait, pour de raisons de contamination physique) excluait le malade de toute vie sociale. Les croyances religieuses sont venues très vite chapeauter ce phénomène naturel de contamination ! Cela est l'occasion de faire (ou refaire) un détour dans le fonctionnement religieux archaïque basé sur la mise en place, par l'Homme, de la notion dite du « sacré ».

Le texte dit que le lépreux (en fait « la lèpre » recouvre toute maladie de peau) devait avertir de son arrivée en criant : « Impur, Impur ! » (Bien, bien plus tard, on utilisera des crécelles !) Marqués que nous sommes par la morale puritaine venue d'outre-manche, l'impureté s'est fixée chez nous sur tout ce qui concerne la vie morale, dont le « sexe ». Ceci est une déviation du sens primitif. Enlevons de nos têtes (du moins pendant quelques minutes, cette conception actuelle).

Pour l'homme archaïque (des débuts de l'humanité), tout ce qui était « a-normal » était sensé être habité par une force surnaturelle, la seule capable de déformer ce qui était considéré comme « normal ». Et si cette force était capable de faire cela, c'est qu'elle était très puissante, super puissante, hyper puissante, au point d'être capable du pire : provoquer la mort.

Donc toute « a-normalité » était sensée pouvoir provoquer une *contamination* de ces forces. Il fallait donc éviter de toucher la personne « a-normale » (ici le lépreux) car on risquait d'être *contaminé* (pensez à une décharge électrique) par ces puissances surnaturelles, et peut-être en mourir ! Ces forces étaient aussi sensées se communiquer simplement par le regard. Donc, il ne fallait pas regarder droit dans les yeux la personne habitée par ces puissances qui l'avaient rendue a-normale : une « décharge » venant d'elle pouvait alors vous rendre vous aussi « a-normal » et tout aussi bien vous tuer. Ceci explique le haut du visage caché ! Enfin, pour manifester cette « a-normalité », cette possibilité de « *contamination* » ... cette impureté (voilà le sens archaïque de ce mot), il fallait se vêtir de façon adaptée ... : « a-normale », etc.

Être « purifié », signifiait que « les forces » en question avaient quitté la personne : elle était redevenue « normale » et pouvait donc réintégrer le groupe qu'elle ne menaçait plus !

Bien plus tard, toute « a-normalité » fut lue comme possession d'un mauvais esprit, puis comme conséquence d'un péché personnel : la guérison manifestait alors le pardon divin !

Evangile

selon saint Marc (1, 40-45)

En ce temps-là, un lépreux vint auprès de Jésus ;

il le supplia et, tombant à ses genoux, lui dit : « Si tu le veux, tu peux me purifier. » Saisi de compassion, Jésus étendit la main, le toucha et lui dit : « Je le veux, sois purifié. » À l'instant même, la lèpre le quitta et il fut purifié. Avec fermeté, Jésus le renvoya aussitôt en lui disant : « Attention, ne dis rien à personne, mais va te montrer au prêtre, et donne pour ta purification ce que Moïse a prescrit dans la Loi : cela sera pour les gens un témoignage. » Une fois parti, cet homme se mit à proclamer et à répandre la nouvelle, de sorte que Jésus ne pouvait plus entrer ouvertement dans une ville, mais restait à l'écart, dans des endroits déserts. De partout cependant on venait à lui.

Ce récit se lit dans les trois synoptiques (Mc, Mt et Lc). On le trouve aussi sur le « papyrus Eger-ton » (nom de celui qui l'a découvert en 1933 !), un écrit chrétien daté du II^e et qui s'apparente à l'Evangile de St Jean. Voici le texte de ce papyrus, abîmé en certains endroits ce qui fait qu'il manque des mots (mis entre crochets) :

Et voici : un lépreux, s'approchant [de lui] dit : Maître Jésus, faisant route avec des lé[preux] et mangeant avec eux, j'ai pris la lèpre moi-aussi. Si donc [tu veux], je suis purifié ! Le Seigneur [lui déclara] : je veux, sois purifié. La lèpre le laissa. [Le Seigneur lui dit :] « Etant parti, [montre-toi] aux [prêtres]. Le texte de ce papyrus étant court, il semble refléter l'état archaïque du récit, remanié par Mc. (P. Benoît & Boismard)

Michel HUBAUT écrit : A travers ce récit, Mc nous dit que Jésus est venu nous libérer du péché pour nous faire entrer dans une communauté nouvelle où il n'y a plus d'exclus. Ainsi, un lépreux ose venir à lui ! Pour bien noter l'audace de cette démarche de foi et la portée du geste de Jésus, il faut avoir en tête les interdits du judaïsme de l'époque quant aux lépreux. Le Lévitique, dans les chapitres 13-14, considère les maladies de peau comme une « impureté » qui exclut automatiquement la personne atteinte de ces maux : l'accès au Temple lui était interdit, et tous ceux qui entraient en contact avec elle, devenaient eux aussi « impurs ».

Dans la Bible, la lèpre est traditionnellement le symptôme du péché. Elle est lue non plus comme une manifestation de forces supérieures (du sacré) ni comme une possession de mauvais esprits, mais carrément comme un châtement divin dû à un péché. Donc, Dieu seul peut intervenir pour la guérir ! C'est pourquoi la guérison ou la « purification » de la lèpre était considérée à l'époque de Jésus comme un signe de la venue des temps messianiques. Ainsi Mt lui fera dire : « *Guérissez les malades, ressuscitez les morts, purifiez les lépreux, chassez les démons.* » (Mt 10,8), et Lc : « *Allez rapporter à Jean [baptiste] ce que vous avez vu et entendu : les aveugles recouvrent la vue, les boiteux marchent, les lépreux sont purifiés, les sourds entendent, les morts ressuscitent, la bonne nouvelle est annoncée aux pauvres* » (Lc 7,21).

Le lépreux est donc le type même de l'exclu, du marginalisé, écrit encore le P. Hubaut, une sorte de mort-vivant, puisque la Loi, qui englobe vie religieuse et vie sociale, le condamnait à vivre hors de zones habitées. Compte-tenu de ce contexte socio-culturel, ce « lépreux » accomplit ici un geste inhabituel : il ose venir auprès de Jésus, alors qu'il aurait dû se tenir à distance. Il ose aussi s'adresser à Jésus : « *Si tu le veux, tu peux me purifier !* » Sa prière manifeste une foi peu ordinaire : il ose demander quelque chose qu'on ne peut obtenir que de Dieu. Il reconnaît donc que Jésus est au moins « un homme de Dieu » qui participe d'une certaine façon à son pouvoir.

A l'audace du lépreux, Jésus répond aussi par une attitude audacieuse : non seulement, il ne repousse pas cet individu ni ne « change de trottoir », mais il va jusqu'à le toucher ! Jésus fait fi des interdits et des frontières entre le pur et l'impur ; Jésus n'a que faire des inventions humaines du « sacré », qui éloignent l'être humain de Dieu. La foi efface toutes ces notions religieuses. Le lépreux l'a compris : c'est lui qui vient auprès de Jésus, qui confirme son acte. Le « pur » et l'« impur » sont les notions types du sacré (qui est du domaine de la croyance religieuse), la foi dépasse tout cela, nous dit ce texte ! Mc note non seulement cet effacement de distance religieuse, mais ajoute l'acte de « toucher ». Façon d'appuyer sur ce fait, d'enfoncer le clou !

Et M. Hubaut de continuer : Mc ajoute aussi cette réaction étrange de Jésus qui rudoie l'homme guéri en le renvoyant, lui interdisant de parler de sa guérison et lui ordonnant d'aller de suite se présenter au prêtre afin que celui-ci constate légalement sa guérison. Un peu comme si Jésus ne voulait pas prolonger cette rencontre qui a enfreint la Loi, pour éviter de braquer ses contemporains. Le prêtre, à la fois fonctionnaire du culte et officier d'état civil, était le seul habilité à exclure ou à reconnaître la guérison qui permettait à la personne de réintégrer la communauté humaine et de participer au culte religieux. Nous avons ici peut-être une manière, pour Mc, de faire remarquer l'inefficacité de la Loi (qui ne permet que de constater) et l'efficacité de la parole de Jésus qui agit en guérissant.

Paradoxalement, le lépreux, une fois guéri, se met à proclamer et à répandre *la nouvelle*, (littéralement « *la parole* ») ... et non pas sa guérison ! L'homme devient contagieux de l'amour libérateur. Il est devenu la figure du chrétien, guéri du péché, qui devient missionnaire de la Parole ! Quant à Jésus, le voici comme obligé de vivre à son tour comme un exclu qui ne peut plus entrer ouvertement dans un bourg et se voit obligé de vivre à l'écart, dans des lieux déserts. Mc suggère que Jésus a pris la place du lépreux. Il nous renvoie à l'image du Serviteur d'Isaïe qui prend sur lui les maux des hommes : La croix est déjà à l'horizon !

Certains rabbins contemporains de Jésus allaient jusqu'à prétendre que la lèpre punissait sept péchés capitaux : la calomnie, l'homicide, le faux témoignage, le libertinage, l'orgueil, le vol et l'avarice, précise Jacques Hervieux. En effet, pour l'homme de la Bible, la lèpre n'est pas seulement ce mal horrifiant qui ronge l'homme, elle est aussi devenue un mal religieux : la marque du péché et la punition divine de fautes jugées particulièrement graves. Le geste de Jésus est sobre mais riche de sens : il ose toucher l'intouchable et lui signifie le pardon de Dieu. En en faisant un proclamateur, non pas de sa guérison, mais de la Parole, Mc fait de l'ex-lépreux le type du missionnaire de la Bonne Nouvelle. L'évangéliste a enjambé le temps pour situer ce récit dans l'actualité de ses lecteurs : à eux, à l'exemple du miraculé, de répandre le joyeux message libérateur de Jésus !

Homélie pour le 6^e dimanche du temps ordinaire (le 11, 10h30 : Moux)

A l'époque de Jésus, toute personne atteinte de lésion cutanée faisait partie de la catégorie des lépreux. Mais ces maladies étaient néanmoins guérissables. Il est écrit, au livre du Lévitique (13,46) : « Tant que le lépreux gardera cette plaie, il sera impur... » Il était donc reconnu que l'on pouvait guérir de ces maladies-là.

Cependant la lèpre avait quelque chose d'étrange. Contrairement à toutes les autres pathologies, la guérison n'était pas constatée par un médecin mais par un prêtre qui, a priori, n'est pas compétent pour juger de la santé physique de quelqu'un. Qui plus est, le lépreux, avant d'être réinséré dans la société devait accomplir des actes de purification sous la conduite de ce prêtre. Et ce n'était pas une mince affaire. Il fallait offrir un sacrifice d'animaux, puis se raser la barbe et les cheveux ; ensuite il y avait une période de huit jours pendant lesquels on devait demeurer cloîtré chez soi, puis à nouveau se raser, puis encore offrir des sacrifices. La disparition des symptômes physiques ne suffisait donc pas pour que la guérison soit reconnue. Ce n'est qu'au terme de cette période de purification que le lépreux était réintégré dans la société. Pourquoi une telle différence entre cette maladie et n'importe quelle autre ?

Dans l'Ancien Testament, la lèpre n'est pas d'abord une pathologie physique mais une maladie de la parole. Elle était l'expression visible d'un mal caché mais hautement contagieux : celui de la médisance. En effet, le plus célèbre lépreux de l'Ancien Testament fut Moïse. Lorsque Dieu lui dit d'aller trouver son peuple pour le conduire hors d'Égypte, il répondit que le peuple était incapable de l'écouter. Il avait jugé à tort le peuple, il avait dit du mal sur lui. Alors Dieu dit à Moïse de mettre sa main sur son cœur et, lorsqu'il l'étendit, elle était couverte de lèpre. Mais Moïse finit par obéir à Yahvé, et le peuple, contrairement à ce qu'il avait déclaré de lui, l'écouta et Moïse fut bientôt guéri.

Dire à tort du mal de quelqu'un, le diffamer, colporter sur lui des informations injustes sous le manteau, était donc extrêmement grave pour un juif. En effet, c'est par sa parole que Dieu fit jaillir le monde du chaos. La parole peut-être source de Vie, mais elle peut bien aussi être véhicule de mort. La médisance sème la mort. La lèpre était donc la conséquence d'une mauvaise parole. C'était aussi une des raisons pour mettre le lépreux au ban de la société. Il fallait se protéger de la médisance qui risque de rendre malade – voire de tuer au moins socialement – l'individu injurié, dénigré, critiqué, insulté, calomnié ou maudit.

Il fallait se protéger de cette contagion qui, sous forme de fausses rumeurs, risquait de contaminer toutes les relations sociales. Avant de réintégrer un lépreux, il était impératif de s'assurer qu'il sacrifiera comme tout le monde aux règles qui permettent la vie en société et renoncera au dérèglement de paroles qui sèment la mort.

Face au lépreux de l'évangile, la parole de Jésus procède du cœur : il est saisi de pitié. Et cette parole est vraie. Elle est efficace : elle guérit et donne la Vie.

Cela nous interpelle, nous, disciples de Jésus en ce sens que toutes nos paroles devraient être vraies et non mensongères. Car Dieu n'a plus d'autres paroles que celles qui passent par nos lèvres pour guérir notre société ou notre entourage de la lèpre de la médisance. Est-ce à dire que, pour s'en protéger, il faudrait garder toujours le silence et ne jamais dévoiler une injustice ?

Si tel était le cas, Jean-Baptiste n'aurait pas traité les pharisiens de races de vipères ! Jésus n'aurait pas dénoncé leur comportement en les traitant d'hypocrites ! Nous avons à dénoncer l'injustice ou l'hypocrisie qui rendent notre société profondément malade... sans oublier de reconnaître notre connivence éventuelle avec ces maux. Mais nous avons toujours aussi à nous interroger sur ce qui nous pousse à parler. Cette lèpre des médisances et fausses rumeurs – les « fake news » comme on dit – touche notre société aujourd'hui d'autant plus que les moyens de diffusion sont mondiaux.

Souvenons-nous des paroles du Pape François aux Cardinaux de la Curie (24 décembre 2014) : « J'ai déjà parlé de nombreuses fois de cette maladie de la rumeur, de la médisance, et du commérage. C'est une maladie grave, qui commence simplement, peut-être seulement pour faire un brin de causette, et qui s'empare de la personne. Celle-ci se met alors à « semer de la zizanie », comme Satan, et dans beaucoup de cas à « assassiner de sang-froid » la réputation de ses propres collègues et confrères. C'est la maladie des personnes lâches qui, n'ayant pas le courage de parler directement, parlent dans le dos. » Dans cette optique, et pour ne pas devenir ou rester des « lépreux », gardons-nous du terrorisme des bavardages !